

Image not found or type unknown



Avis sur une boîte aux lettres

Par **fabienne30**, le **19/02/2014** à **19:53**

Bonjour

je suis locataire dans une maison HLM, et j'ai collé sur ma boîte aux lettres un avis qui demande au facteur de déposer les colis pendant mes absences à mes voisines. Le gardien du lotissement employé des HLM est venu me voir pour me demander d'enlever cet avis car ça faisait sale et que c'était interdit. (A savoir que l'avis était tapé à la machine, courtois, et plastifié donc pas du tout sale). Je voudrais savoir si les HLM on le droit de me faire enlever un avis collé sur ma boîte à lettre.

Je vous remercie pour votre aide

Très cordialement